



Décharge de responsabilité – Vanc'Invasion 2020

Indispensable pour tous les participants

Course organisée par Argémie et Vanciaventure en mai 2020 au fort de Vancia, à Rillieux-La-Pape.

Attention : seuls les personnes majeures au jour de la course peuvent s'inscrire.

Je soussigné(e),
décharge de toute responsabilité par la présente lettre les organisateurs des courses Vanc'Invasion 2020 et leurs partenaires lors de ma participation à l'événement.

La Vanc'Invasion est une course d'orientation nocturne en territoire zombie. Malgré l'interdiction formelle de contacts entre zombies et survivants et la présence de services de sécurité et d'infirmerie sur place, je reste conscient(e) des risques inhérents à toute épreuve nocturne en terrain plongé dans le noir (chute, entorse...).

En cas de pathologie ou situation particulière (grossesse...), j'assure que la participation à la Vanc'Invasion 2020 a été validée par d'un médecin compétent.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès des organisateurs. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de la participation à l'événement.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et y adhère. Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance de responsabilité civile.

Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation que je pourrais occasionner durant l'événement.

Fait à le/...../.....

Signature :